

FAITS SAILLANTS

CONSEIL DES COMMISSAIRES, DU 9 AU 12 DÉCEMBRE 2019 | MONTRÉAL

Le président et la directrice générale de Kativik Ilisarniliriniq représenteront cette dernière au comité sur l'autodétermination inuite. La Société Makivik a mis ce comité sur pied par suite des discussions menées lors de la rencontre de tous les organismes en septembre 2019.

Le mandat qui sera accordé au comité sur l'autodétermination inuite aura une portée supérieure à l'examen de la constitution du Nunavik.

Les organismes suivants feront partie du comité : Administration régionale Kativik, Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, Nunavik Landholding Corporations Association, Institut culturel Avataq, Kativik Ilisarniliriniq et Fédération des coopératives du Nouveau-Québec.

Le Conseil des commissaires a été informé d'un projet de recherche sur l'éducation visant à examiner les programmes d'études, les programmes et les parcours de la commission scolaire dans le but d'accroître le succès des élèves du Nunavik. Le 13 décembre 2019, le Comité exécutif accordait à deux chercheurs affiliés à la *Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec* le mandat d'effectuer cette recherche.

Le mandat de recherche a été élaboré en marge du dépôt du rapport du Protecteur du citoyen du Québec : « Pour des services éducatifs de qualité au Nunavik qui respectent la culture inuite ».

Les conclusions de cette recherche permettront notamment d'orienter les efforts de la commission scolaire dans le but d'offrir des services éducatifs de qualité à tous les résidents du territoire du Québec situé au nord du 55^e parallèle (à l'exception de ceux du village Cri de Whapmagoostui);

Cette recherche sur l'éducation comportera deux phases; la première de ces phases, dont l'échéance est prévue pour juin 2021, portera sur les éléments suivants :

- Examen des programmes d'études, des programmes et des parcours formels de la commission scolaire et comparaison avec le programme éducatif du Québec;
- Documentation de la mise en œuvre de son programme dans diverses communautés et comparaison avec ce qui se fait ailleurs au Québec;
- Documentation des processus (accréditation, suivi des élèves, processus de certification, etc.);
- Examen des méthodes d'évaluation des apprentissages pour ce qui est de la certification et comparaison avec les pratiques existantes au Québec.

Le professeur Sylvain Bourdon de l'Université de Sherbrooke assumera la direction scientifique de l'étude; il sera secondé du professeur Frédéric Deschenaux de l'Université du Québec à Rimouski.

Après de longues négociations, le ministère de l'Éducation du Québec a approuvé de nouvelles règles budgétaires pour la commission scolaire. Ces dernières garantissent un financement récurrent dans un certain nombre de domaines qui se traduira par l'ajout de ressources pour favoriser le succès et le bien-être des élèves.

Les règles budgétaires approuvées seront valables pour quatre ans (2019-2020 à 2022-2023).

Les nouveaux fonds s'appliqueront aux éléments suivants, mais sans en exclure d'autres : augmentation de la largeur de bande internet, trois équipes multidisciplinaires formées de sept professionnels et spécialistes pour les élèves EHDA, création d'un poste d'enseignant suppléant permanent par école et affectation de fonds pour soutenir le succès scolaire, les activités culturelles et les activités parascolaires au secondaire.

La commission scolaire fonctionnait sans règle budgétaire depuis le 30 juin 2014, au moment où les dernières règles budgétaires sont venues à échéance.

Les commissaires ont reçu de l'information sur le plan stratégique. Ils ont passé en revue la procédure de reddition de compte mise en place et qui a pour but de favoriser l'imputabilité et l'harmonisation avec le cycle de planification budgétaire.

Le plan stratégique 2016-2023 a été adopté par le Conseil des commissaires en mars 2017.

Il est articulé autour de quatre orientations stratégiques :

- Orientation stratégique numéro 1 : Renforcer les valeurs, la langue et la culture inuites.
- Orientation stratégique numéro 2 : Veiller à ce que Kativik Ilisarniliriniq évolue en tant qu'organisation inuite au service des Inuits et en collaboration avec ceux-ci
- Orientation stratégique numéro 3 : Garantir le succès et le bien-être des élèves.
- Orientation stratégique numéro 4 : Travailler avec les communautés inuites et les autres intervenants pour renforcer notre population, nos droits et nos communautés.

Des conseillers pédagogiques et des développeurs ont donné des présentations aux commissaires sur le programme d'études en inuktitut, langue maternelle. Ils ont pu se faire une idée du type de matériel pédagogique fourni aux enseignants.

Le matériel préparé pour les programmes d'études en langue maternelle et en langue seconde sera mis à la disposition des enseignants (et des parents) par le biais d'un portail web en cours de développement.

Un jeu de règles grammaticales élaboré en collaboration avec un linguiste français faisait partie des ressources présentées aux commissaires. Ces règles serviront à structurer l'élaboration des programmes destinés aux élèves apprenant l'inuktitut comme langue maternelle ou seconde.

Le Conseil des commissaires a été informé des projets de construction et de rénovation en cours et à venir, touchant notamment des logements, des écoles, un entrepôt et des garages pour autobus scolaires.

Les projets en cours comprennent :

- Logements à Kuujjuaq, Kangiqsujuaq et Salluit;
- Agrandissement et rénovation d'école à Salluit;
- Construction d'une nouvelle école à Inukjuak.

Les projets à venir et pour lesquels une demande a été transmise au ministère de l'Éducation du Québec comprennent :

- Entrepôt et garage pour autobus à Salluit et Akulivik;
- Logements à Salluit, Quaqtaq, Kangiqsujuaq, Puvirnituaq et Inukjuak;
- Construction de classes temporaires à Kangiqsujuaq. Ces locaux pourront être convertis en maison mobile qui pourra facilement être déplacée vers une autre communauté;
- Agrandissement de la résidence de l'éducation des adultes d'Inukjuak.